

# Meeting du 28 mai : Combattons le chômage, pas les chômeurs !

*en bref*

Notre meeting a réuni un peu plus de 200 personnes à l'ULB. La qualité et la diversité des orateurs ont montré à quel point ce sujet concernait et inquiétait beaucoup d'acteurs des mondes social, politique, syndical et associatif. Voici le suc des différentes interventions. Vous trouverez un rapport complet sur le site internet de la plate-forme.

Notre meeting contre le projet Vandembroucke a été un grand succès : plus de 200 participants dont 25 se sont exprimés à la tribune. Des refus argumentés de la chasse aux chômeurs !

**1. Michel Rousseau (EuroMarches, France)** parle des signes d'espoir en Allemagne (immense manifestation contre la casse des droits sociaux le 3 avril) et en France, où le gouvernement français a dû reculer et revenir en partie sur les mesures prises contre les chômeurs.

**2. Marie-José Stockart (TSE-FGTB, Liège)** dénonce l'argument utilisé pour justifier l'activation des sans emploi. En réalité, il n'y a qu'une offre pour 32 demandeurs en Wallonie. Ce projet vise bel et bien à forcer les sans emploi à accepter n'importe quelles conditions de travail !

**3. Dan Van Raemdonck (Ligue des Droits de l'Homme)** s'insurge contre le credo qui a cours actuellement : dire qu'il y a des droits ET des devoirs. Cela revient à dire que les droits doivent se mériter, ce qui est inacceptable ! Il attire aussi l'attention sur le danger qu'il y a à monter une catégorie contre les autres. Enfin, il dénonce la contractualisation des droits sociaux : le chômeur sera soumis à l'arbitraire du tout-puissant contrôleur de l'ONEM.

**4. Matéo Alaluf (ULB)** explique que ce projet est inspiré par un raisonnement de type moral. Il s'agit d'éviter que le chômeur peu méritant ne bénéficie indûment d'une indemnité alors que tant de travailleurs vivent des conditions difficiles. Il faut dès lors avoir droit au droit ! L'accompagnement proposé est une mise sous tutelle d'une main d'œuvre appauvrie afin de l'amener à accepter les emplois les plus précaires. Les socialistes dits modernes (dont le ministre Vandembroucke) ne pensent plus devoir défendre les pauvres mais bien leur faire la morale. En agissant ainsi, ils ouvrent un boulevard à l'extrême droite !

**5. Thierry Balsat** ôte son déguisement de **Superchômeur** pour rappeler qu'il est aussi le secrétaire général de l'ONHU : l'Office National de l'Habitat et de l'Urbanisme. Et qu'attaquer le droit au chômage, c'est aussi s'en prendre au droit au logement !

**6. Stéphane Desgain (Attac)** insiste sur le fait que ce projet s'inscrit dans une logique européenne de dérégulation qui ne se soucie ni de la qualité de vie, ni des normes sociales et environnementales. Le projet de Constitution illustre cette logique en ne rendant pas les droits sociaux obligatoires.

**7. Jacques Debatty (CSC, Bruxelles)** indique que pour le seul arrondissement Bxl-Hal-Vilvorde, 14.192 jeunes chômeurs seront bientôt dans le tableau de chasse de l'ONEM. Les chiffres dans les grandes villes de Wallonie, comme Liège et Charleroi, dépassent les 11.000 !

Face à cela, que sont capables de faire les pouvoirs publics ? Ensemble, Bruxelles Formation et le secteur associatif arrivent à peine à proposer 6.000 formations. Or, dans la capitale, 2/3 des demandeurs d'emploi n'ont pas dépassé le secondaire inférieur alors même que 2/3 des emplois proposés le sont à des diplômés du secondaire supérieur au minimum. En outre, le refus d'embauche est dû, dans un cas sur trois, au nom et/ou à la couleur de peau et/ou de cheveux.

**8. Philippe Andrianne (Ligue des Familles)**<sup>1</sup> rappelle que la Ligue réclame depuis des années la suppression de l'article 80. Mais pas au profit d'une autre méthode d'exclusion ! Hier, on a activé les minimexés. Aujourd'hui les chômeurs. Demain les allocations familiales ? Et si l'on demandait à l'Etat lui-même d'être

*Yves Martens,  
animateur du  
Collectif  
Solidarité  
Contre  
l'Exclusion ;  
19 juin 2004.*

*(1) Voir son  
édito du  
Ligueur n°23  
du 9 juin  
2004 ;  
reproduit dans  
ce journal,  
page 12.*





(2) Voir compte rendu dans notre journal précédent, n°43, page 21.

actif ? Actif pour développer une politique économique créatrice d'emplois et de ressources. Pour créer des structures d'accueil pour les enfants, y compris des places d'urgence lorsque l'on trouve un travail.

**9. Thierry Bodson (FGTB Liège-Huy-Waremme)** rappelle qu'un système permettant de contrôler la disponibilité des demandeurs d'emploi existe déjà. Mais le ministre Vandembroucke met en place un nouveau système qui est inacceptable pour de nombreuses raisons : le renversement de la charge de la preuve, le harcèlement des convocations répétées et le fait qu'il s'agisse d'une machine à exclure.

Le plan VDB va coûter 200 millions d'euros. Avec ce budget, on pourrait créer entre 25 et 30.000 emplois ! Des emplois qui permettraient de résoudre des besoins sociaux souvent non rencontrés actuellement. Mais le but recherché par cette politique n'est pas de créer de l'emploi de qualité mais très clairement d'accentuer encore et toujours la pression sur le monde du travail pour amener les travailleurs à accepter des conditions de travail toujours plus précaires avec un salaire toujours plus bas et une protection sociale sans cesse réduite.

**10. Guy Bajoit (UCL)** relève qu'il y a une contradiction de plus en plus grande entre ce qu'il faut faire pour gagner sa vie et pour vivre sa vie.

Il brosse ensuite un tableau des différentes façons dont les chômeurs gèrent la culpabilité

et la honte causées par leur situation : en étant civiques, réalistes, anoniques ou activistes.

Le modèle économique et politique dans lequel nous vivons produit des chômeurs, fabrique lui-même des exclus. Mais, en même temps, nos dirigeants économiques et politiques se plaignent de ce qu'il y ait des « profiteurs »... Le modèle « mercantiliste libéral » a besoin des chômeurs et des exclus pour « bien » fonctionner : leur présence contribue largement au chantage permanent à l'emploi, à la modération des revendications des syndicats, à la réduction des coûts du travail, à l'augmentation de la compétitivité des entreprises au nom de la conquête des marchés.

**11. Freddy Bouchez (Droits Devant)** explique que le marché du travail est en train de se précariser. La plupart des nouveaux emplois créés sont des contrats de travail à durée déterminée, rémunérés faiblement, assortis de primes en tout genre pour les employeurs. Avantages que les employeurs perçoivent pour chaque engagement durant une période déterminée. De ce fait, les employeurs n'engagent plus réellement mais font tourner les effectifs. Dans ce marché du travail aléatoire pour les travailleurs, il est d'ailleurs symptomatique de constater l'importance prise par les agences d'intérim. En Europe, la stabilité d'emploi est maintenant ramenée à une période moyenne de six mois !

D'un côté, on fragilise les droits sociaux en faisant peser le poids de la responsabilité du chômage sur le demandeur d'emploi et d'un autre côté, on favorise les détenteurs de capitaux par de nombreux avantages fiscaux.

**12. Céline Caudron (POS)** : En Belgique, comme en Europe, les réformes tueuses des droits sociaux nous sont servies à différentes sauces.

Avec la réforme du minimex ou celle du statut des cohabitants - qui sont surtout des cohabitantes - nos estomacs ont déjà assez souffert des menus anti-sociaux. Pour qu'il nous reste encore quelque chose dans le bide, on a intérêt à se remuer. Et, surtout, à le faire toutes et tous ensemble. L'annulation du projet de chasse aux chômeurs n'est pas une fin en soi. Il ne s'agit que d'une étape. Devant l'ampleur du combat à mener, nous ne pouvons que regretter l'attitude actuelle des directions des syndicats et leur manque de fermeté.

## Plate-forme chômage



**13. Carlos Crespo (FEF)** explique que les étudiants se sentent concernés par les questions sociales. C'est pourquoi les étudiants ont voulu marquer leur solidarité avec les chômeurs.

**14. Marie-Paule Connan (Euro Marches)** a refait la communication donnée lors de la conférence sur « *Les droits sociaux dans l'Europe élargie* »<sup>2</sup>. Il s'agit de montrer à quel point le projet de Constitution est dangereux pour les politiques de protection sociale. Marie-Paule illustre explicitement comment l'Europe détricote littéralement les droits sociaux. « *La chasse aux chômeurs est un coup dur, qui appelle résistance, mais le pire est à venir si nous ne dressons pas des barricades contre le projet de Constitution.* »

**15. Evelyne Huytebroeck (ECOLO)** prend clairement position. « *Ce ne sont pas les Conférences pour l'emploi, l'annonce de la création de 200.000 emplois, la généralisation des titres-services ou la diminution des compléments pour les temps partiels qui nous ont rassuré sur la volonté du gouvernement de créer de l'emploi de qualité et de soutenir les chômeurs. Rappelons qu'en mai, le chômage belge a augmenté de 5,6 %. Mais le gouvernement fédéral crée de l'emploi : 100 « facilitateurs » et 14 coordinateurs-facilitateurs... Une des exigences du profil ? Assumer le stress. Leur mission ? Contacter, activer... et contrôler les chômeurs.*

*C'est pour ces raisons qu'ECOLO a décidé d'informer dans les files de pointage, de signer la plate-forme contre la chasse aux chômeurs et de déposer la proposition de loi de la plate-forme en vue de prémunir le chômeur d'une sanction arbitraire.* »

**16. Marie-Flore Duga Galo (CNE, ISP)** informe sur la manifestation de la veille. Les travailleurs de l'ISP ont marché depuis l'ORBEM jusqu'au cabinet du ministre bruxellois de l'emploi<sup>3</sup>.

**17. Henk Vermote (Attac Brussel) et Chris Ceustermans (Sociaal Forum voor het Werk)** prouvent que la résistance s'organise en Flandre également et insistent eux aussi sur la dimension européenne des mesures prises contre les droits sociaux.

**18. Philippe Paermentier (TSE-CSC)** ne se contente pas de rappeler que « c'est l'emploi

qui est indisponible, pas les chômeurs », il est aussi en colère. En colère contre ce projet qui s'en prend aux plus faibles. En colère aussi à l'écoute de la réponse du président du parti socialiste. « *A en croire Elio Di Rupo, nous n'aurions pas bien lu le projet, nous n'aurions pas bien compris ! Il est inacceptable d'ajouter ainsi l'insulte à l'injustice !* »

**19. Martin Vanderelst (BEA, étudiants ULB)** attire l'attention sur les dégâts que la réforme du minimex a provoqués pour les étudiants les plus défavorisés.

**20. Kim Le Quang (CEDUC)** va dans le même sens en expliquant la situation des étudiants inscrits au CPAS d'Ixelles.

**21. David Pestiaux (PTB)** affirme que s'en prendre aux chômeurs, c'est s'en prendre à tous les travailleurs. Il dénonce ce gouvernement qui multiplie les cadeaux fiscaux pour les nantis aux détriment des plus défavorisés.

**22. Martin Lagrange (Ligue Internationale des Travailleurs)** estime nécessaire de contribuer à la construction d'un mouvement qui depuis quelques mois avance et se bat pour la défense de nos acquis sociaux. Il est primordial que cette lutte ne se fasse pas au nom des chômeurs, mais que les chômeurs eux-mêmes puissent s'organiser. La lutte pour la défense de la sécurité sociale est celle de la défense de l'emploi.

**23. Isabelle Stengers (ULB)** relève, avec l'émergence d'un chômage de masse, l'apparition d'un discours politique visant à culpabiliser le chômeur par rapport à sa situation de perte d'emploi, et décrivant l'atteinte portée aux droits sociaux comme une « activation »...

En conclusion du meeting, elle invite à rechercher les mots en mesure de nommer/dénoncer ce type de discours, suggérant l'utilisation du terme « obscénité »...

(3) voir page 18.

Plate-forme chômage

